

Henri Rochefort (1831-1913)

DANS UN PAYS OÙ un jeu de mot peut avoir plus d'effet qu'une bombe, comment oublier la *Lanterne*, journal de Victor-Henri marquis de Rochefort-Luçay, pamphlétaire indomptable, polémiste exceptionnel et redoutable journaliste de combat, qui a raillé, bafoué, écorché et blagué à tous vents ? Avec Jean Guichard-Meili, préfacier de cette édition datant de 1980, extraite de l'autobiographie en cinq tomes d'un maître ès écriture (style rapide, net, court et qui fait mouche), cette question brûle du pourquoi de cette disparition dans les mémoires, de celui qui a su jongler avec les si innombrables sujets de mécontentement en France. Salut à toi, Rochefort qui a résisté contre le colonialisme, qui a vécu en athée incurable et l'antimilitariste forcené !

Sincère, il n'a jamais épargné la justice : « *les vieilles racoleuses sont de saintes filles et des vertus farouches, si l'on compare le métier dont elles meurent à la prostitution dont vit notre magistrature assise ou debout...* »

Généreux, il a ouvert des souscriptions en faveur des grévistes du Creusot ou d'Anzin. Il a défendu toutes les grandes grèves des années 1880-90 : celles des mineurs de Decazeville, des métallurgistes de Vierzon, des verriers de Carmaux, des mines du Tarn, du Nord, etc. Il a pris fait et cause pour les Boers contre les Anglais, pour les anarchistes de Barcelone, pour les nihilistes russes et pour Louise Michel.

Intime du plus illustre des proscrits (Victor Hugo), il a côtoyé l'écrivain Alexandre Dumas, le sculpteur Antoine-Louis Barye, le peintre Gustave Courbet et tant d'autres.

À 20 ans, il est attaché au service départemental des brevets à l'Hôtel de Ville de Paris, puis passe au bureau de l'architecture, aux Archives et à la vérification des comptes municipaux.

À 25 ans, il fait ses débuts au théâtre, où dix-neuf de ses pièces seront représentées de 1856 à 1866. À 30 ans le baron Haussmann le nomme sous-inspecteur des Beaux-Arts, poste dont il démissionne après un an.

En 1868, il lance *La Lanterne*, hebdomadaire qui tire à 120 000 exemplaires, malgré des saisies répétées.

En 1869, il fonde *La Marseillaise*, dont le journaliste Victor Noir est assassiné par le prince Pierre Bonaparte, d'où un appel à l'insurrection, ce qui lui vaut d'être emprisonné à Sainte-Pélagie jusqu'au 4 septembre 1870 (défaite de Sedan et chute du Second Empire). Il préside alors la commission des barricades, dont il démissionne en novembre.

Le 5 février 1871, il est élu député de Paris (163 248 voix), le 26 mars il participe à la proclamation de la Commune. Le 21 septembre, incarcéré à Versailles, il est condamné à la déportation à vie en enceinte fortifiée pour

« publication de fausses nouvelles, complicité dans l'incitation à la guerre civile, provocation au pillage et à l'assassinat, offenses au chef du gouvernement (Thiers). »

Le 10 décembre 1873, il débarque au bagne de Nouméa. En 1874, il s'en évade spectaculairement avec cinq autres détenus. Après un incroyable tour du monde, il se réfugie à Genève et publie des articles au vitriol contre les gouvernements (Jules Ferry, Léon Gambetta).

En 1885, il est élu député de la Seine (249 134 voix) sur une liste guesdiste-blanquiste. Il démissionne en 1886 et se rallie au coup d'état manqué du général Boulanger. Il se réfugie en Belgique et ne sera amnistié qu'en 1895.

De 1898 à 1907, il donne à *l'Intransigeant* des textes contre le capitaine Dreyfuss.

Pour les woke, passé 65 ans, Rochefort est un salaud qui a versé dans le boulangisme et trempé dans le nationalisme exacerbé des années 1885-1900.

Pour les impartiaux, ses farces désopilantes de sachant en art (passion acquise très jeune chez un restaurateur de tableaux) aux dépens des "experts" de l'hôtel des ventes, sur les adeptes des champs de course et des casinos, ses rosseries féroces sur l'impératrice et sur son époux napoléonien, ont fait le succès mérité de la *Lanterne*, avec des stratégies époustouflantes pour le diffuser malgré les interdits.

Les courtisans éreintés par Rochefort, insondable mystère de la vilénie humaine, lui adressaient des documents relatifs à ceux qu'ils auraient bien voulu qu'il éreintasse aussi. Tous ces honorables genuflecteurs se faisaient flageller par la luminosité de cette *Lanterne*, ancêtre cinglant du *Canard enchaîné*. Les frais de surveillance par le pouvoir impérial crévaient les plafonds. Les persécutions en chaîne ne faisaient qu'augmenter le succès de Rochefort auprès du public. Tout craquait entre les mains de Napoléon III, car si les travaux forcés étaient perpétuels, l'Empire ne l'était heureusement pas !

Une seule plume a suffi à braver une armée de 500 000 soldats, la magistrature la plus à plat ventre, la police capable de tous les méfaits et un Parlement décidé à voter toutes les lois répressives exigées de son servilisme.

En exil, aux côtés de Victor Hugo, Rochefort entrevoit la fin du militaire, du prêtre et du seigneur.

En prison, il lui semble être de retour au collège : bouclage dès 8 heures du soir, impossibilité d'ouvrir les fenêtres, épaisseur des murailles, tout donne envie de crier. Il constate que ses accusateurs s'enfoncent jusqu'au menton dans la boue de l'obéissance servile. Si le gouvernement appelle les gens en consultation nationale, aller consulter médecins ou électeurs, c'est avouer qu'on se sent malade pour tenter de sauver la société des nantis.

Les monstrueux plans des machiavels de caserne avaient fomenté l'émeute en Algérie, pour établir que le

militarisme était seul capable de la répression.

Les guitaristes de la presse française jettent sans vergogne immondices et bouffonneries sur la tête de Rochefort, trop populaire, tombé du gouvernement de la Commune aux chaînes des basses fosses de Versailles, et calomnié par le général Trochu (qui s'était mis, si piteusement jusqu'au 31 octobre 1871, sous sa protection). Le bronze dont Rochefort se trouve cuirassé suffirait à la reconstruction de plusieurs colonnes Vendôme.

« *Ce qu'il y a d'inconséquent et de révoltant dans la peine de mort, c'est qu'à un moment donné – celui de l'exécution – le criminel devient nécessairement la victime.* » Le spectacle d'un individu mis hors d'état de résister à une foule acharnée contre lui est à la fois répugnant et immoral.

Le cortège funéraire de Victor Hugo n'entra pas à Notre-Dame : le commerce religieux s'en ressentit douloureusement, pour l'influence d'abord et ensuite pour la caisse du clergé. Tous ceux qui vivent de la crédulité ont vu passer cet Antechrist, qui a tant fait pour l'écrasement de la religion, au même titre qu'Ernest Renan avec sa *Vie de Jésus* (1863).

Boulangier sortait de cette école de Saint-Cyr, où est enseigné aux futures culottes de peaux, comment couper et envelopper l'armée ennemie, à moins que ce ne soit l'inverse.

L'élection de Jean Casimir-Perier le 27 juin 1894, coupe court toute perspective d'amnistie pour l'exilé Rochefort. Il prend l'aventure avec gaieté, car il n'avait plus comme dans sa patrie, constamment huit mouchards à sa porte et pouvait prendre une voiture sans qu'elle fût immédiatement suivie de trois autres remplies d'agents de la sûreté.

Le truc des grâces est à peu près le même sous tous les gouvernements : après consultation des dossiers des condamnés, sont choisis ceux dont la peine est sur le point d'expirer. Félix Faure, élu en 1895 (avant son épectase de 1899), fait voter l'amnistie et Rochefort reçoit à Paris un accueil triomphal de la population.

Il publie en 1896 les aventures de sa vie en 5 volumes avant de décéder d'une crise d'urémie en 1913.

Note du CIRA Limousin /RB

Les Aventures de ma vie, Henri Rochefort, éditions Ramsay (abrégé de 1980, avec en couverture le tableau de Manet sur l'évasion du bagne), 11 € d'occasion, 406 p.